



*Ordre National des Ingénieurs
Géomètres-Topographes*

.....

JOURNEE NATIONALE DE L'INGENIEUR GEOMETRE TOPOGRAPHE

SOUS LE THEME :

« L'ONIGT ET LA PROMOTION DU SOCIAL »

14 NOVEMBRE 2009 AU COMPLEXE ADMINISTRATIF ET CULTUREL DES HABOUS, MEKNES

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL

M. Aziz HILALI



Monsieur le Wali, Monsieur le Maire, Messieurs les Elus et Parlementaires, Monsieur le Représentant du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, Monsieur le Directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Monsieur le Directeur du Complexe Administratif et Culturel des Habous, Messieurs les Représentants des Départements Ministériels, Messieurs les Représentants des Ordres Professionnels, Chers Consoeurs, Chers Confrères, Mes Dames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord, au nom de tous les Ingénieurs Géomètres Topographes membres de l'Ordre, vous souhaiter la bienvenue et vous exprimer mes vifs remerciements de nous avoir fait l'immense plaisir de participer à la commémoration de la Journée Nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe pour la 6^{ème} année consécutive,

Je voudrais également remercier les instances gouvernementales de leur soutien et en particulier Madame la Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité qui nous a honorée par son parrainage à cette manifestation.

Permettez-moi, de remercier Monsieur le Directeur du Complexe Administratif et Culturel des Habous ainsi que tout son staff d'avoir accepté d'abriter la 6^{ème} Journée Nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe.

Mes Dames et Messieurs,

Pour renforcer davantage son rôle d'instance ordinaire de proximité, les Conseils Régionaux de l'Ordre, comme stipule le règlement intérieur, ont la charge d'organiser la Journée Nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe. Je me permets, de remercier tous les membres du Conseil Régional du Nord Ouest pour les efforts déployés dans ce sens et en particulier le Comité d'Organisation ainsi que tous les sponsors.

Nous sommes convaincus que la journée nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe est incontestablement l'opportunité de débattre des thématiques liées à la profession et aux problèmes quotidiens de l'Ingénieur Géomètre Topographe. Elle contribuera sans doute à la concrétisation du plan d'action de l'Ordre et à la mise en œuvre des modalités d'application de ses axes.

Mes Dames et Messieurs,

La précédente journée nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe, organisée par le Conseil Régional du Centre à El Jadida en novembre 2008, a connu un succès, car elle nous a donné à tous l'opportunité d'élaborer une plate forme définissant les demandes et les offres de concessions des instances de l'Ordre pour la libéralisation du secteur de l'ingénierie topographique, dans le cadre des négociations engagées entre le Gouvernement Marocain et l'Union Européenne pour la libéralisation des services et du droit d'établissement.

Mes Dames et Messieurs,

Le plan d'orientation stratégique, élaboré par les instances de l'Ordre, pour le mandat 2008-2012, considéré un contrat de confiance sur quatre ans autour d'objectifs communs, a mis l'accent sur trois axes :

- la mise à niveau et la formation continue pour développer la compétence et l'expertise de l'Ingénieur Géomètre Topographe ;

- les œuvres de prévoyance sociale au profit des Ingénieurs Géomètres Topographes ;
- la promotion des actions sociales.

En tant qu'institution gouvernementale chargée de l'organisation et de la gestion de la profession d'Ingénieur Géomètre Topographe au Maroc, l'Ordre s'assigne, comme l'un de ses objectifs, le soutien inconditionnel des pouvoirs publics, sous les hautes instructions royales, dans leurs actions d'envergure pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion, l'analphabétisme, la réalisation du programme national des routes pour le désenclavement des populations rurales, l'amélioration de la situation de la femme dans le monde rural également et autres.

En outre, l'Ordre œuvre à mettre en place des mesures pour la promotion de la prévoyance sociale au profit de ses membres.

En effet, depuis leur création, les instances de l'Ordre étaient moins agressives par rapport à la prise en charge de l'Ingénieur Géomètre Topographe sur le plan social.

Toutefois, et depuis le mandat précédent, le Conseil National et lors du dernier amendement du règlement intérieur, a intégré l'obligation d'octroyer annuellement 10% des recettes de l'Ordre au profit des œuvres sociales pour les IGT membres de l'Ordre.

Cette question, présumée pertinente, est l'objet des débats de cette journée. Je souhaite, du fond du cœur, que ceux-ci nous donneront, à tous, l'occasion de proposer des actions concrètes à engager dans les meilleurs délais par nos instances en matière d'œuvres de prévoyance sociale au profit de nos membres.

Je ne voudrais pas m'attarder trop longtemps sur ce sujet pour qu'on puisse ensemble bénéficier des analyses, des observations et des propositions des experts, ici présents. Je voudrais juste vous proposer quelques pistes de réflexion qui, j'en suis sûr, feront l'objet des discussions durant cette journée, je citerai :

- 1.Obligation d'avoir une assurance maladie pour les IGT privés personnes physiques ;
- 2.Obligation d'avoir une assurance décès ainsi qu'une épargne retraite, garantissant un minimum, pour tous les IGT à la charge de l'Ordre ;
- 3.Obligation d'être en situation régulière vis-à-vis des instances de l'Ordre pour bénéficier de l'assurance décès et autres ;
- 4.Réflexion sur la mise en place d'une fondation des œuvres sociales pour les IGT.

Chères consœurs, chers confrères,

je ne laisserai pas l'occasion passer sans vous informer que l'Ordre National signera, dans les semaines qui viennent, trois contrats avec une compagnie d'assurance marocaine qui concerneront ***l'épargne retraite, le décès et l'individuelle accident*** au profit de tous les ingénieurs géomètres topographes inscrits au tableau de l'Ordre.

Chères consœurs et chers confrères,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Union Nationale des Ingénieurs Marocains (UNIM) a préparé un dossier revendicatif suite à de larges concertations avec tous les ingénieurs des secteurs public, semi public et privé. Ce dossier traite tous les aspects des conditions de l'ingénieur depuis sa formation jusqu'à l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil National de l'Ordre, conformément aux dispositions de la loi 30-93, a étudié profondément ce dossier et a décidé à l'unanimité, lors de sa session ordinaire tenue le 28 janvier 2009, le soutien inconditionnel de l'UNIM dans toutes ses actions pour l'aboutissement de ce dossier revendicatif.

Mes Dames et Messieurs,

Dans le Message Royal adressé au 5^{ème} congrès national de l'Ordre en juin 2007, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que dieu l'assiste, a exprimé de nouvelles orientations et actions à concrétiser par les instances de l'Ordre, notamment davantage de partenariats fructueux avec les organismes publics et semi publics, et en particulier la redynamisation de celui avec l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie, afin d'œuvrer à une plus grande synergie entre les secteurs public et privé.

Comme vous le savez, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographe et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie sont des partenaires, de la première heure, qui partagent les valeurs communes de transparence et de sérieux pour le développement de notre pays. Leurs relations privilégiées se sont développées et ont aboutit à la redynamisation de leur partenariat qui s'est traduit, récemment, par la mise en place d'une commission mixte de haut niveau.

Afin de répondre au mieux à leurs attentes, les instances de l'Ordre se sont inscrites dans une démarche participative et ont sensibilisé et associé tous les Ingénieurs Géomètres Topographes, à formuler leurs doléances afin de cerner au mieux les difficultés et réfléchir ensemble sur les solutions ainsi que les mesures d'accompagnement pour concrétiser les actions communes à l'Ordre et à l'ANCFCC.

Mes Dames et Messieurs,

Œuvrant dans le même sens de développement de partenariats stratégiques avec les différents départements ministériels, notre Ordre procédera la semaine prochaine à la signature d'une convention cadre avec le Ministère de l'Équipement et des Transports et dans laquelle les deux parties s'engagent à :

- Renforcer les relations bilatérales dans le but de concertation, d'échange d'expertise et d'expériences et de l'appui technique pour un développement harmonieux de notre pays ;
- Mettre en œuvre les Cahiers de Prescriptions Spéciales (CPS) et les Règlements de Consultation (RC) types, élaborés par les représentants des deux parties, relatifs aux études routières regroupant les deux missions d'études du tracé et études topographiques ;
- Veiller à ce que les honoraires des IGT soient justes, mesurées et en harmonie avec le niveau de qualité requis en matière d'études.

Mes Dames et Messieurs,

Les instances de l'Ordre ont toujours placé la formation initiale de l'ingénieur topographe parmi ses priorités, car le devenir de notre profession sera entre les mains des futurs ingénieurs.

A cet effet, et afin de contribuer à la réussite de la restructuration de la formation d'ingénieur topographe au sein de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, qui a pour principe fondateur l'ouverture sur le milieu professionnel, et dans le cadre du renforcement

des relations exemplaires qui lient l'Ordre à cette institution, une convention de parrainage des élèves ingénieurs topographes sera signée aujourd'hui.

Cette convention a pour finalité de mettre en place un mécanisme de parrainage des étudiants topographes par les cabinets privés d'ingénieurs géomètres topographes.

Elle est le fruit d'un travail exemplaire, en étroite collaboration, entre les instances de l'Ordre, le corps professoral de la filière des sciences géomatiques et ingénierie topographique, de l'Association Marocaine des Etudiants Topographes (AMETOP) et de la direction de l'IAV Hassan II.

Permettez-moi à cette occasion, chères consœurs et chers confrères en votre nom et au nom de tous les ingénieurs géomètres topographes membres de l'Ordre, de féliciter le Professeur Mohammed SADIKI de sa nomination, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en qualité de directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.

J'exprime, également en votre nom, mes vives félicitations au Professeur Mohamed ETTARID pour sa nomination, par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, en qualité de Secrétaire Général de l'IAV Hassan II.

Je leur souhaite toute la réussite dans leurs missions et je leur confirme la détermination de l'Ordre à les soutenir dans toutes leurs actions.

Mes Dames et Messieurs,

Dans le Message Royal adressé au 5ème congrès national de l'Ordre en juin 2007, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que dieu le glorifie, a également félicité l'Ordre pour son adhésion à la Fédération Internationale des Géomètres en tant que membre actif qui a bénéficié en quelques années de la confiance de cet organisme international, partenaire privilégié de l'Organisation des Nations Unies, en lui accordant l'organisation du congrès mondial de cette fédération à Marrakech du 18 au 22 mai 2011.

Ce rendez important, qui coïncide avec le 6^{ème} congrès national de l'Ordre, nous donnera à tous l'occasion de mettre en valeur nos compétences, d'échanger nos expériences et d'exporter notre expertise et notre savoir faire.

Mes Dames et Messieurs,

Permettez moi, de lancer un appel à tous les ingénieurs marocains et à l'Association Marocaine des Etudiants Topographes (AMETOP) de s'adjoindre à nous et d'adhérer massivement aux préparatifs de cet événement exceptionnel et d'être au rendez-vous du 18 au 22 Mai 2011 pour le congrès international de la FIG à Marrakech.

Mes Dames et Messieurs,

Je voudrais, après votre autorisation, remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'organisation de cette manifestation et souhaiter à nous tous la réussite des travaux de notre journée.

Merci de votre attention

Aziz HILALI

Président du Conseil National

Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT)